



RAPPORT D'ACTIVITÉS

COMMISSION DE L'HABITATION ET DU
LOGEMENT SOCIAL

2019





1 CONTENU

1	Contenu	1
2	Composition de la Commission de l'habitation et du logement social	2
3	Bilan des activités	3
3.1	Rencontres	3
3.2	Études et Amélioration des processus.....	3
3.3	Politique de l'habitation Choisir Laval.....	4
3.4	Programmes en habitation.....	4
3.5	Projets AccèsLogis Québec.....	5
3.6	Présentations.....	5
3.7	Autres activités.....	5
4	Conclusion	7

2 COMPOSITION DE LA COMMISSION DE L'HABITATION ET DU LOGEMENT SOCIAL

Comme stipulé à l'article 9 du règlement L-11008 concernant la Commission de l'habitation et du logement social (CHLS), nous transmettons au comité exécutif de la Ville de Laval le rapport pour l'année 2019 des activités de celle-ci.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, la CHLS était formée des membres suivants :

- M. Marc Demers, maire et membre d'office ;
- M. Nicholas Borne, conseiller municipal de Laval-les-Îles et président ;
- Mme Sandra Desmeules, conseillère municipale de Bois-de-Boulogne et membre du comité exécutif ;
- M. Éric Morasse, conseiller municipal de Saint-François ;
- M. Yannick Langlois, conseiller municipal de L'Orée-des-bois ;
- M. Clément Bilodeau, directeur général adjoint au développement durable ;
- M. Luc Paquette, directeur du service de l'urbanisme et secrétaire de la CHLS.

La durée du mandat d'un membre de la CHLS est de quatre (4) ans.

La Commission souhaite également souligner l'apport significatif des invités externes qui participent à ses travaux tout au long de l'année et, plus particulièrement :

- Mme Isabelle Pépin, directrice générale de l'Office municipal d'habitation de Laval ;
- Mme Claudine Inizan, représentante de la TROCALL ;
- Mme Micheline Côté, directrice de l'ACEF de Laval et représentante de la TROCALL ;
- Mme Jessie Poulette, directrice générale de la FOH3L et représentante de la TROCALL ;

3 BILAN DES ACTIVITÉS

Durant l'année 2019, la Commission s'est penchée sur diverses problématiques touchant l'habitation sur le territoire lavallois, dans le cadre de son mandat consultatif défini à l'article 3 du règlement L-11008 et qui se décline comme suit :

- Élaborer des orientations et des politiques à soumettre au comité exécutif ;
- Procéder aux consultations appropriées afin de valider des orientations et des politiques à soumettre au comité exécutif ;
- Proposer des priorités d'action ;
- Déposer les recommandations appropriées et faire rapport périodiquement au comité exécutif.

En 2019, la CHLS a réalisé, a collaboré, donné son avis ou été tenue informée des activités décrites ci-après.

3.1 RENCONTRES

Quatre séances de la CHLS ont eu lieu en 2019, soit :

- le jeudi 28 mars de 14h00 à 17h00 ;
- le lundi 10 juin de 13h30 à 16h30 ;
- le jeudi 3 octobre de 13h30 à 16h30 ;
- le jeudi 12 décembre de 14h30 à 17h30.

3.2 ÉTUDES ET AMÉLIORATION DES PROCESSUS

- [COMPLÉTÉ]** Développement d'un service d'accompagnement pour les projets AccèsLogis Québec (ACL) qui s'inscrit dans le processus d'accompagnement des promoteurs d'ores et déjà en place.
- [COMPLÉTÉ]** Embauche d'un nouveau conseiller en habitation afin de renforcer l'équipe visant à mettre en œuvre la Politique de l'habitation et son futur plan d'action triennal.
- [EN COURS]** Élaboration d'une stratégie foncière en habitation permettant d'encadrer l'acquisition et la revente d'immeubles destinés à la réalisation de logements sociaux ou communautaires.

3.3 POLITIQUE DE L'HABITATION CHOISIR LAVAL

[EN COURS] Élaboration et adoption du plan d'action triennal 2020-2022 de la politique de l'habitation *Choisir Laval*.

3.4 PROGRAMMES EN HABITATION

- [COMPLÉTÉ]** Présentations à la Commission sur le contexte et le fonctionnement du programme ACL, du programme Rénovation Québec (PRQ) et du programme d'aide complémentaire au programme ACL (PACAL).
- [COMPLÉTÉ]** Dépôt par la Ville d'une demande de participation au PRQ pour l'année 2019-2020 suite à l'annonce de l'activation du programme pour la même période par le gouvernement du Québec.
- [COMPLÉTÉ]** Élaboration, adoption et entrée en vigueur du règlement L-12679 établissant le programme Rénovation Québec – volet VI – Maisons lézardées 2019-2020 avec un budget de 649 000 \$.
- [COMPLÉTÉ]** Élaboration, adoption et entrée en vigueur du règlement établissant le PRQ 2018-2019 avec un budget de 3 522 000 \$, réparti à parts égales entre la Ville et la Société d'habitation du Québec (SHQ) et distribué à raison de 2 522 000 \$ au volet II-6 – Bonification des projets AccèsLogis et 1 000 000 \$ au volet VI – Maisons lézardées.
- [COMPLÉTÉ]** PRQ 2018-2019 volet II-6 – Bonification des projets AccèsLogis : octroi de subvention à 5 projets pour un montant total de 2 095 778 \$.
- [COMPLÉTÉ]** PRQ 2018-2019 volet VI – Maisons lézardées : traitement de 48 demandes d'aide financière et octroi de subventions pour un montant total de 882 905 \$.
- [COMPLÉTÉ]** Rédaction, adoption et entrée en vigueur du règlement L-12608 remplaçant le règlement L-12499 établissant le programme d'aide complémentaire au programme AccèsLogis (PACAL) avec un budget de 10 719 929 \$ pour l'année 2019.
- [COMPLÉTÉ]** PACAL 2019 : octroi de subventions à 6 projets AccèsLogis pour un montant total de 9 091 638 \$.

3.5 PROJETS DE LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

- [COMPLÉTÉ]** Présentations à la Commission sur l'avancement des projets AccèsLogis (ACL) sur le territoire lavallois.
- [COMPLÉTÉ]** Livraison du projet Pie-X, 42 unités de logements sociaux et communautaires appartenant à l'Office municipal d'habitation de Laval (OMHL) et destinées à des familles et personnes seules à faible revenu.
- [COMPLÉTÉ]** Livraison du projet de régénération des Immeubles Val-Martin, 124 unités en HLM destinées à la clientèle de l'OMHL.
- [EN COURS]** Construction du projet des Habitations Le Repère, 141 unités de logements sociaux et communautaires destinées à des personnes âgées en légère perte d'autonomie.
- [COMPLÉTÉ]** Envoi d'une lettre à la SHQ demandant une réservation de 275 unités ACL annuellement pour la Ville de Laval. Réponse négative reçue de la SHQ.

3.6 PRÉSENTATIONS

- [COMPLÉTÉ]** Présentation à la Commission par Isabelle Pépin, directrice générale de l'OMHL, du Service d'aide à la recherche de logement mis en place par l'OMHL qui permet d'accompagner les citoyens dans leur recherche de logement non subventionné.
- [COMPLÉTÉ]** Présentation à la Commission par Isabelle Pépin, directrice générale de l'OMHL, de l'outil de gestion centralisée des demandes de logement subventionné qui est en cours de développement.
- [COMPLÉTÉ]** Présentation à la Commission par Martin Métivier, chef de la division Urgence sociale, en lien avec la pénurie de logements locatifs à Laval et les ressources dont la Ville dispose pour y faire face.
- [COMPLÉTÉ]** Présentation à la Commission du Règlement pour une métropole mixte de la Ville de Montréal qui servira d'inspiration à la Ville de Laval pour l'élaboration de son futur règlement visant à inclure une proportion minimale de logement sociaux, abordables ou familiaux dans les nouveaux développements résidentiels.

3.7 AUTRES ACTIVITÉS

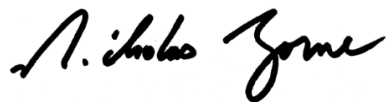
- [COMPLÉTÉ]** Adoption du rapport d'activités 2018 de la CHLS.

- [COMPLÉTÉ]** Reconduction jusqu'au 31 décembre 2020 de la période de suspension de l'étude des demandes de conversion de logements locatifs en copropriétés divisées en vertu du règlement L-10654, en raison du faible taux d'inoccupation des logements locatifs sur le territoire.
- [COMPLÉTÉ]** Élaboration d'un document établissant les recommandations en habitation de la Ville de Laval aux gouvernements supérieurs (provincial et fédéral).
- [COMPLÉTÉ]** Veille de l'actualité de l'habitation par le biais d'une revue de presse régulière.
- [COMPLÉTÉ]** Participation au lancement du plan d'action de la Politique régionale de développement social qui comporte un objectif visant à « Assurer l'accès à des logements de qualité, salubres, sécuritaires et abordables, tout en favorisant la mixité sociale, notamment par des logements sociaux et communautaires ».

4 CONCLUSION

En 2019, la CHLS a su répondre au mandat que lui a confié l'administration municipale lavalloise. Les échanges ont été basés sur la collaboration et l'ouverture ainsi que sur le respect des opinions exprimées durant les réunions. Les réalisations issues des propositions de la Commission ont permis à la Ville de Laval de se doter d'outils concrets afin de réaliser sa vision, ses orientations et ses priorités d'actions en habitation.

Signé à Laval le jeudi, 2 avril 2020



Nicholas Borne, conseiller municipal
Président de la commission de l'habitation et du logement social